

mer 22/04/2026 - 12:54



Conseils des notaires (Adnov) engage une transformation. Le trimestriel d'informations juridiques et pratiques depuis 1985 chamboule tout pour repartir sur de nouvelles bases au sein d'une nouvelle formule, en vente à 6,90 euros sous la codification 13141.

Changement en profondeur

Le rendez-vous régulier des particuliers et professionnels en quête d'une information juridique poursuit son évolution. Une nouvelle mise en page et un graphisme plus dynamique offrent à chacun un confort de lecture optimisé. Il conserve la même volonté « d'informer et de conseiller le grand public sur les règles juridiques qui rythment notre quotidien », souligne Pierre Lemée, rédacteur en chef.

Plus proche du lectorat

Conseils des notaires ouvre un nouveau chapitre rythmé. À l'issue de son 499^e numéro, il adopte une approche différente dans chacune des grandes séquences historiques.

L'immobilier propose deux nouveaux rendez-vous. « Ma vie en copropriété » décrypte tous les aspects juridiques de la vie en habitat collectif. « Ma vie en maison individuelle » aborde la problématique des travaux, de l'urbanisme et du voisinage.

« Vos impôts » fait comprendre les modes de calcul comme les démarches liées à tous les types d'imposition. « Votre argent » répond à toutes les questions juridiques autour de l'épargne et des placements. La rubrique « Solidarité » se dédie à toutes les initiatives locales solidaires et/ou qui dopent l'économie.

Des enrichissements comme des éclairages pratiques et des infographies étendent les modes de traitement pour chaque sujet.

Avant son passage au 500^e numéro, la revue fait un point complet sur le marché immobilier et les prix ville par ville ainsi que sur la fiscalité de l'investissement immobilier. Les cryptomonnaies s'invitent dans notre quotidien. Plus de quarante pages facilitent la transmission. Un cahier spécial documente les héritiers.